

Rapports de recherche

Examen des taux de récidive chez les délinquantes sexuelles adultes

2005 N° R-169

Franca Cortoni

Service correctionnel du Canada

et

R. Karl Hanson

Sécurité publique et Protection civile Canada

Service correctionnel du Canada

Mai 2005

RÉSUMÉ

La présente recherche vise à fournir des renseignements sur la prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes et à expliquer les taux de récidive chez ce groupe. À cette fin, les chercheurs ont effectué un examen systématique des renseignements accessibles sur les délinquantes sexuelles. L'examen visait deux objectifs : 1) faire une estimation du pourcentage de femmes parmi les délinquants sexuels et 2) établir le taux de récidive sexuelle connue chez ces délinquantes.

Le pourcentage des délinquantes sexuelles a été estimé en fonction de deux sources de renseignements générales : d'abord, les rapports de police officiels et les dossiers judiciaires qui indiquent le sexe du délinquant; puis, les sondages sur la victimisation. Des renseignements étaient accessibles pour les pays suivants : le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Nous avons établi les taux de récidive des délinquantes sexuelles en dépouillant des documents publiés et non publiés, notamment des présentations faites au cours de conférences, des rapports gouvernementaux, des données officielles sur la récidive obtenues à partir de sites Web ou à la suite de communications directes avec les organismes gouvernementaux, et des rapports sur des recherches non publiées obtenus directement des auteurs. Les renseignements provenaient des États-Unis, de l'Angleterre, de l'Australie et du Canada.

Pour ce qui est de la prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes, selon les documents officiels, le pourcentage des délinquantes sexuelles va de 0,6 % (détenus de la Nouvelle-Zélande) à 8,3 % (infractions sexuelles sans viol aux États-Unis.), la moyenne non pondérée étant de 3,8 % de tous les délinquants sexuels. Dans les études sur la victimisation, ce pourcentage se situe

entre 3,1 % (Nouvelle-Zélande, 2001) et 7 % (Australie, 2002), avec une moyenne non pondérée de 4,8 %. Il y avait concordance de données entre les rapports officiels et les sondages sur la victimisation. Dans les deux cas, les résultats ont montré que les femmes sont responsables de 4 % à 5 % de toutes les infractions sexuelles.

L'examen du taux de récidive portait sur un échantillon de 380 délinquantes sexuelles. L'utilisation d'une moyenne pondérée pour les études a permis de constater un taux de récidive sexuelle chez les délinquantes de 1 % (3/306). Le taux de récidive violente (y compris la récidive sexuelle) s'élève à 6,3 % (15/191) et le taux de tous les types de récidive (y compris les récidives violentes et sexuelles) est de 20,2 % (68/337). La période de suivi moyenne était de cinq ans.

En comparant les données sur les délinquantes sexuelles et celles sur les délinquants sexuels, nous avons observé une différence importante au niveau des taux de récidive. D'après les méta-analyses effectuées sur des échantillons nombreux de délinquants sexuels, les taux de récidive sur cinq ans seraient de 13 % à 14 % pour les crimes sexuels, de 25 % pour les crimes violents, et de 36 % à 37 % pour les nouveaux crimes (Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Les différences entre les taux de récidive des hommes et ceux des femmes sont statistiquement significatives pour tous les types de récidive ($p < 0,001$).

En utilisant les données des États-Unis, seul pays pour lequel nous pouvions faire des comparaisons directes entre les taux officiels et les rapports de victimisation, nous avons constaté, dans les résultats des sondages sur la victimisation, des écarts dans les taux d'arrestation par la police selon le sexe du délinquant. Plus précisément, 34 % des infractions sexuelles commises par des hommes ont abouti à des arrestations, comparativement à 57 % chez les femmes. Des recherches plus poussées sont donc nécessaires pour mieux comprendre la réaction sur le plan personnel et pénal aux actes de victimisation commis par des femmes.

Les renseignements sur les récidivistes sexuelles ont été examinés pour déterminer si des similitudes existaient entre ce type de délinquantes. Seule la recherche canadienne a fourni des renseignements sur deux récidivistes sexuelles. Celles-ci avaient un point commun : elles avaient agressé sexuellement leurs victimes sans l'aide de complice masculin. Cette constatation est importante, mais elle doit être validée par des recherches plus poussées sur la récidive sexuelle chez les femmes.

Comme les taux de récidive sont faibles chez les délinquantes sexuelles, il est suggéré que les évaluations du risque de ces femmes portent sur les facteurs de risque qu'on retrouve chez les délinquantes en général, notamment le comportement antisocial et les fréquentations, la toxicomanie, les relations problématiques et la perte de maîtrise sur les émotions (Blanchette, 2001).

TABLE DES MATIÈRES

- **RÉSUMÉ**
- **LISTE DES TABLEAUX**
- **INTRODUCTION**
 - Objectif de l'étude
- **MÉTHODOLOGIE**
 - Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles
 - **Rapports officiels de police ou dossiers judiciaires**
 - **Sondages sur la victimisation**
 - Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles
 - **Étude publiée**
 - **Étude en cours**
 - **Présentations faites au cours de conférences**
 - **Données officielles sur la récidive**
- **RÉSULTATS**
 - Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles
 - Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles
- **ANALYSE**
 - Prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes
 - Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles
 - Répercussions
- **BIBLIOGRAPHIE**

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles, selon les crimes sexuels officiellement signalés
- Tableau 2 : Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles, selon les sondages sur la victimisation
- Tableau 3 : Taux de récidive sexuelle et non sexuelle chez les délinquants et délinquantes sexuels

INTRODUCTION

Le fait que des femmes s'adonnent à des activités de violence sexuelle a été établi depuis assez longtemps, mais ce n'est qu'au cours des dernières années que des efforts concertés ont été déployés pour étudier les délinquantes sexuelles (Eldridge et Saradjian, 2000; Grayston et De Luca, 1999; Mathews, Matthews et Speltz, 1989; Nathan et Ward, 2002; Saradjian, 1996). À ce jour, peu d'études empiriques ont été menées sur l'évaluation et les besoins de traitement de ce groupe unique de délinquants. Dans leur examen de douze délinquantes sexuelles, Nathan et Ward (2002) précisent que toute théorie exhaustive sur la délinquance sexuelle chez les femmes doit délimiter les voies menant à de tels comportements, connaissances sur lesquelles pourraient prendre appui les efforts d'intervention. Parallèlement, dans leur examen des documents existants sur les délinquantes sexuelles, Grayston et De Luca (1999) indiquent que les données sur le sujet sont rares et que les cliniciens n'ont établi que des théories provisoires pour guider leur travail. Comme les femmes sont de plus en plus souvent aux prises avec le système de justice pénale pour des infractions sexuelles, des renseignements plus systématiques sont nécessaires. Un des éléments d'information les plus importants concerne la possibilité de récurrence sexuelle de la part des délinquantes sexuelles. La présente étude examine donc les recherches effectuées sur les taux de récurrence des délinquantes sexuelles.

La justice pénale est surtout préoccupée par le risque de récurrence et le type d'interventions nécessaires pour faire face efficacement à ce risque (Andrews et Bonta, 2003). Bien qu'il y ait eu de grands progrès dans l'évaluation du risque que présentent les délinquants sexuels, peu de données existent sur l'évaluation du risque chez les délinquantes sexuelles. Les délinquantes sexuelles reconnues coupables au criminel sont d'ordinaire soumises à une évaluation du risque de récurrence et de leur besoin de traitement. Normalement, l'évaluation du risque porte sur les facteurs statiques et dynamiques qui aident à prévoir la récurrence sexuelle. Les facteurs statiques, de par leur nature, ne changent pas; ce sont, par exemple, pour les hommes, les antécédents de délinquance sexuelle, des victimes de sexe masculin, des victimes qui ne sont pas des connaissances, et la déviance sexuelle (Hanson et Thornton, 2000). Les facteurs dynamiques sont des facteurs liés à la récurrence sexuelle, mais qui sont susceptibles de changer; il pourrait s'agir, toujours pour les hommes, de problèmes sur le plan de l'intimité, d'attitudes tolérantes à l'égard d'infractions sexuelles et de préoccupations sexuelles (Hanson et Harris, 2001).

On connaît peu de choses sur les facteurs de risque statiques et dynamiques chez les délinquantes sexuelles (Hedderman, 2004; Kemshall, 2004). Pour remédier à ce manque, la recherche doit prouver que ces facteurs sont liés à la récurrence. Par conséquent, il faut mener des études de suivi à long terme sur la récurrence. En outre, ce type de recherche nécessite des renseignements sur le taux de récurrence chez le groupe en question. Là encore, les recherches se font rares. Une connaissance de ces taux aiderait à orienter la recherche dans ce domaine.

Pour faciliter l'interprétation des taux de récurrence chez les délinquantes, nous examinons, dans la première partie de notre rapport, le pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles. On sait que la majorité des délinquants sexuels sont des hommes, et les taux de délinquance sexuelle chez les femmes sont incertains et controversés (Denov, 2003). Quelques auteurs doutent même que des femmes puissent commettre des infractions à motivation sexuelle. Freund, Heasman, Racansky et Glancy (1984), par exemple, ont déclaré que la pédophilie n'existait pas chez les femmes. Le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 4e édition, précise qu'à l'exception du masochisme sexuel, il n'y a presque jamais de cas de paraphilie diagnostiqués chez les femmes (American Psychiatric Association, 1994). Toutefois, selon d'autres, les infractions sexuelles chez les femmes sont communes, mais ces dernières ne sont pas remarquées, ne sont pas signalées ou sont déjudiciarisées (Vandiver & Walker, 2002). De telles assertions ne s'appuient généralement pas sur des preuves empiriques.

Objectif de l'étude

L'objectif de notre étude est de fournir des renseignements sur la prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes et d'obtenir une compréhension des taux de récidive chez ces délinquantes. Pour ce faire, nous avons effectué un examen systématique des renseignements disponibles sur les délinquantes sexuelles. L'examen visait deux objectifs :

- 1) Faire une estimation du pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles;
- 2) Établir les taux de récidive sexuelle connue chez les délinquantes sexuelles.

MÉTHODOLOGIE

Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles

Le pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles a été calculé à l'aide de deux sources de renseignements générales. D'abord, les rapports officiels de police ou les dossiers judiciaires précisant le sexe du délinquant. Ces renseignements existaient pour les pays suivants : le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La deuxième source de renseignements était les sondages sur la victimisation. Des précisions sur ces deux sources sont fournis ci-dessous.

Rapports officiels de police ou dossiers judiciaires

Kong, Johnson, Beattie et Cardillo (2003). Ce rapport fournit de l'information sur la portée et la nature des infractions sexuelles commises au Canada, selon les données du Centre canadien de la statistique juridique (Statistique Canada). Les infractions sexuelles indiquées dans le rapport sont celles qui ont été signalées à la police et documentées dans la Déclaration uniforme de la criminalité, l'Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse et l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

Département de la Justice des États-Unis. (2003a). Les déclarations uniformes de la criminalité sont produites par le Federal Bureau of Investigation du département de la Justice des États-Unis. Pour les besoins de notre étude, les renseignements pertinents portent sur le nombre d'hommes et de femmes arrêtés pour avoir commis des « viols par contrainte » ou des « infractions sexuelles » (excluant le viol et la prostitution par contrainte) en 2002.

Home Office (2004). Le rapport fournit des statistiques sur le nombre de délinquants reconnus coupables ou faisant l'objet d'une mise en garde en Angleterre et au pays de Galles entre 1993 et 2003. Les chiffres utilisés dans notre étude concernent les délinquants et délinquantes qui ont été déclarés coupables d'infractions sexuelles en 2003.

Bureau de la statistique de l'Australie (2005). Rapports des tribunaux criminels sur tous les cas jugés par la cour suprême, le tribunal intermédiaire et la cour des magistrats de l'Australie pour la période allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004. Des statistiques sur le sexe des délinquants n'existaient que pour les personnes jugées par les tribunaux supérieurs pour « agression sexuelle et infraction connexe ».

Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande (2003). Ce rapport décrit les caractéristiques des délinquants qui purgeaient une peine d'incarcération au 15 novembre 2001, pour des infractions sexuelles qualifiées de « violence sexuelle » ou d'« autre infraction sexuelle ».

Sondages sur la victimisation

Badgley (1984). Ce sondage par échantillons aléatoires a été effectué en février 1983, dans le but d'établir le pourcentage de Canadiens qui ont été victimes de violences sexuelles. Les participants ont rempli, à la maison, des questionnaires anonymes (1 002 de sexe masculin, 1 006 de sexe féminin). Violence sexuelle s'entendait de tout acte sexuel non désiré.

Département de la Justice des États-Unis. (2003). Le National Crime Victimization Survey est un sondage continu destiné à évaluer la victimisation criminelle. Des questions sur le viol et l'agression sexuelle figuraient parmi les questions sur d'autres types de crimes (p. ex. voies de fait simples et vol de véhicule). Les données sont celles des évaluations de 2002, portant sur un échantillon de 76 050 personnes faisant partie de 42 000 ménages. Les précisions sur le sexe des délinquants ont été tirées du Tableau 38 sur la victimisation par un seul délinquant, et du Tableau 44 sur la victimisation par plusieurs délinquants. Comme le nombre de délinquants, dans les cas de victimisation par plusieurs délinquants, n'était pas indiqué, on suppose que ce type d'infraction implique deux délinquants.

Finkelhor, Hotaling, Lewis et Smith (1990). Ce sondage national visait à évaluer le pourcentage de résidents des États-Unis qui ont été victimes de violences sexuelles. Des entrevues téléphoniques ont été effectuées en juillet 1985. On a tenté d'évaluer l'importance de la victimisation à l'aide de quatre questions portant sur les actes sexuels non désirés subis avant l'âge de 18 ans.

Bureau de la statistique de l'Australie (2003). Le Crime and Safety Survey de l'Australie recueille, auprès des particuliers ou des familles, des renseignements sur certains crimes et facteurs de risque connexes. Les données présentées dans notre rapport sont tirées du sondage effectué en avril 2002 auprès de 41 200 personnes. Les données sur le sexe des délinquants n'étaient fournies que dans les cas où les victimes d'agression sexuelle étaient de sexe féminin (1 % des femmes).

Fergunnon, Lynskey et Horwood (1996). L'étude portait sur les expériences d'agression sexuelle d'un échantillon de 1 019 personnes nées à Christchurch, Nouvelle-Zélande, en 1977. Les enfants ont été interviewés tous les ans jusqu'à l'âge de 16 ans, puis à 18 ans. On leur a demandé si, avant l'âge de 16 ans, quelqu'un avait essayé de les faire participer « contre leur gré » à certaines des 15 activités sexuelles mentionnées.

Morrie, Reilly, Berry et Ransom (2003). Le National Survey of Crime Victims de la Nouvelle-Zélande est un sondage détaillé sur la victimisation criminelle, effectué la première fois en 1996. Les données utilisées dans notre rapport sont tirées du sondage de 2001 effectué auprès de 5 147 personnes. « Crime sexuel » s'entendait de tout contact sexuel, toute agression sexuelle ou toute activité sexuelle non désirés. Des données sur le sexe des délinquants sexuels étaient fournies pour les 57 cas de victimisation qui se sont produits après le 1er janvier 2000.

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles

L'examen des taux de récidive chez les délinquantes sexuelles a été effectué au moyen d'une recherche approfondie de documents publiés et non publiés, y compris les présentations données au cours de conférences, les rapports gouvernementaux, les données officielles sur la récidive tirées de sites Web ou par communication directe avec les organismes gouvernementaux, et les

rapports d'études non publiés obtenus directement des chercheurs. Cette recherche a mené à une étude publiée (Broadhurst et Loh, 2003), à une étude en cours (Hanson, Harris et Thomas, 2005), à deux présentations faites au cours de conférences (Peterson, Colebank et Motta, 2001; Williams et Nicholaichuk, 2001), et à deux sources officielles de renseignements sur la récidive (Home Office du Royaume-Uni. et la Floride, É.-U.)

Étude publiée

Australie-Occidentale. Broadhurst et Loh (2003) ont examiné la probabilité de nouvelles arrestations chez les délinquants sexuels en Australie-Occidentale. Tous les délinquants sexuels arrêtés entre 1984 et 1994 ont été inclus dans l'étude, qui comptait 43 délinquantes sexuelles. Les renseignements sur l'agression étaient fondés sur les chefs d'accusation originaux et codés par les services policiers de l'Australie-Occidentale. La récidive chez les délinquantes était indiquée dans la note 1 en bas de page (p. 134) concernant une nouvelle arrestation pour une nouvelle infraction sexuelle et pour une infraction violente non sexuelle. La période de suivi moyenne pour tout l'échantillon était de 5,7 ans. Il n'y était pas précisé si les délinquants avaient subi un traitement particulier.

Étude en cours

Dynamic Supervision Project (projet de surveillance dynamique)(Hanson et coll., 2005; Harris et Hanson, 2003). Les délinquants provenaient de toutes les provinces et territoires du Canada, ainsi que de l'Alaska et de l'Iowa. Cette étude prospective tentait de vérifier la validité d'un système d'évaluation du risque chez des délinquants sexuels soumis à une surveillance dans la collectivité (probation ou liberté conditionnelle). Les évaluations ont été effectuées entre 2001 et 2004, les renseignements sur la récidive étant fournis de façon continue par les agents responsables des cas (jusqu'à mars 2005). Des 987 délinquants faisant partie du projet, six étaient de sexe féminin. La période de suivi moyenne pour les délinquantes sexuelles était de 2,5 ans, et variait entre deux et quarante mois.

Présentations faites au cours de conférences

Délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada. Williams et Nicholaichuk (2001) ont assuré le suivi de 72 délinquantes sexuelles qui ont purgé des peines de ressort fédéral (deux ans ou plus) au Canada entre 1972 et 1998. En raison des cas d'expulsion ou de maintien en incarcération, des données sur la récidive n'ont pu être obtenues que pour 61 cas. Ces données ont été tirées du système d'information de la Gendarmerie royale du Canada, base de données nationale faisant état de toutes les accusations et condamnations de chaque délinquant au Canada. La période de suivi moyenne était de 7,6 ans, le suivi allant de 10 mois à 22 ans.

État du Kentucky, É.-U. Peterson et coll. (2001) ont examiné les taux de récidive de 115 délinquantes sexuelles américaines. Toutes ces femmes avaient suivi ou suivaient un traitement contre la délinquance sexuelle. La période de suivi moyenne s'élevait à 5,5 ans, le suivi variant entre deux mois et dix ans. Les données sur la récidive ont été tirées des dossiers officiels du tribunal du Kentucky.

Données officielles sur la récidive

Statistiques du Home Office (1998-2003). Dans un ensemble de rapports au Parlement britannique, le Home Office fournit des renseignements sur les taux de nouvelles condamnations chez les délinquants de l'Angleterre et du pays de Galles. La récidive s'entend de toute nouvelle condamnation dans les deux ans suivant la mise en liberté. Les données utilisées dans notre étude couvrent la période allant de 1994 à 1999, au cours de laquelle un total de 81 délinquantes

sexuelles ont obtenu leur mise en liberté. Il n'est pas précisé si les délinquantes ont suivi des traitements particuliers.

État de la Floride, É.-U. En 2003, Holley et Ensley ont établi un rapport sur la récidive concernant les délinquants libérés des établissements de la Floride entre 1995 et 2001. Soixante-quatorze délinquantes sexuelles faisaient partie de l'étude. Pour les besoins de l'étude, il y avait récidive lorsqu'une condamnation était prononcée à la suite d'une nouvelle infraction criminelle commise au cours d'une période de suivi de 60 mois. Le risque de récidive était calculé au moyen d'une analyse de survie. Il n'est pas précisé si les délinquants avaient suivi des traitements particuliers avant leur mise en liberté.

RÉSULTATS

Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles

Le Tableau 1 indique le pourcentage de délinquants sexuels selon des renseignements obtenus de la police, des tribunaux et des établissements correctionnels. Le pourcentage de délinquantes varie entre 0,6 % (Nouvelle-Zélande) et 8,3 % (infraction sexuelle sans viol aux É. U.), la moyenne non pondérée étant de 3,8 % de la population de délinquants sexuels.

Le Tableau 2 indique le pourcentage de délinquantes sexuelles selon les sondages sur la victimisation. Dans les études sur la victimisation, le pourcentage de délinquantes sexuelles va de 3,1 % (Nouvelle-Zélande, 2002) à 7 % (Australie, 2002), la moyenne non pondérée étant de 4,8 %.

Il a été constaté que les renseignements signalés officiellement concordaient avec les renseignements tirés des sondages sur la victimisation. Dans les deux cas, les résultats montrent que les femmes sont responsables de 4 % à 5 % de tous les cas d'infractions sexuelles.

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles

Le Tableau 3 présente les taux de récidive chez les délinquantes sexuelles faisant l'objet de notre étude. Une moyenne pondérée a permis de calculer un taux de récidive de 1 % (3/306) chez ces délinquantes. Le taux de récidive violente (y compris la récidive sexuelle) s'élevait à 6,3 % (15/191) et le taux de récidive en général (y compris la récidive violente et sexuelle) était de 20,2 % (68/337). La période de suivi moyenne était de cinq ans.

Comparativement aux délinquants sexuels de sexe masculin, on constate une grande différence entre le taux de récidive de l'un et l'autre groupe. D'après les méta-analyses effectuées sur des échantillons nombreux de délinquants sexuels, on pourrait s'attendre, après une période de suivi de cinq ans, aux taux de récidive suivants : crimes sexuels de 13 % à 14 %, crimes violents 25 % et nouveaux crimes de 36 % à 37 % (Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Les différences entre les taux de récidive des délinquants sexuels et des délinquantes sexuelles étaient statistiquement significatives pour tous les types de récidive ($p < 0,001$).

Tableau 1: Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles, selon les crimes sexuels officiellement signalés

Étude	Échantillon	Type de crime sexuel	Pourcentage (nbre de délinquantes / total)
Kong et coll. (2003)	Canada, 2002	Infractions sexuelles signalées à la police	3 % (813/27 094)
Département de la Justice des É.-U. (2003)	É.-U., 2002	Personnes - Viol par - Autres infractions sexuelles	1,4 % (278/20 162) 8,3 % (5 599/67 833)
Home Office (2004)	Angleterre et pays de Galles, 2003	Déclaration de culpabilité ou mise en garde pour infraction sexuelle	1,8 % (100/5 700)
Bureau de la Statistique de l'Australie (2005)	Australie, 2004	Agression sexuelle et infractions connexes jugées par la cour supérieure	7,9 % (107/1 394)
Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande (2003)	Nouvelle-Zélande, 2001	Violence sexuelle et autres infractions sexuelles : recensement des détenus	0,6 % (6/1 078)

Tableau 2: Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles, selon les sondages sur la victimisation

Étude	Échantillon	Définition d'une infraction sexuelle	Taille de l'échantillon		Pourcentage de délinquantes sexuelles % (n/t)
			Sondage	Infractions sexuelles	
Badgley et coll. (1984)	Canada, 1983	Actes sexuels non désirés	2 008	845 victimes	2,8 (24/845)
Département de la Justice des É.-U. (2003)	É.-U., 2002	Viol/agression sexuelle en 2002	76 050	81 victimes 96 délinquants	4,2 (4/96)
Finkelhor et coll. (1990)	É.-U., 1985	Agression sexuelle avant l'âge de 18 ans	2 626	585 victimes	6 (35/585)
Bureau de la statistique de l'Australie (2003)	Australie, 2002	Agression sexuelle avant 12 mois	41 200	206 victimes (de sexe féminin seulement)	7 (14/206)
Fergusson et coll. (1996)	Nouvelle-Zélande, 1996	Actes sexuels non désirés avant l'âge de 16 ans	1 019	106 victimes 132 délinquants	6,1 (8/132)
Morrie et coll. (2003)	Nouvelle-Zélande, 2001	Contacts sexuels, actes sexuels non désirés - année précédente	5 147	57 victimes 65 délinquants	3,1 (2/65)

Tableau 3: Taux de récidive sexuelle et non sexuelle chez les délinquants et délinquantes sexuels

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles						
Source	Pays	N	Type de récidive			Période de suivi
			Sexuelle % (n)	Violente* % (n)	Tout type** % (n)	
Broadhurst et Loh (2003)	Australie-Occidentale	43	0 % (0)	9,3 % (4)		5,7 ans
Williams et Nicholaichuk (2001)	Canada	61	2,3 % (2)	11,5 % (7)	32,8 % (20)	7,6 ans
Peterson et coll. (2001)	É.-U. Kentucky	115	0 % (0)		26,1 % (30)	5,5 ans
Hanson et coll., (2005)	Canada et Iowa	6	0 % (0)	0 % (0)	0 % (0)	2,5 years
Statistiques du Home Office (1998 - 2003)	R.-U.	81	1,2 % (1)	1,2 % (1)	11,1 % (9)	2 ans
Holley et Ensley (2003)	É.-U. Floride	74			12,2 % (9)	5 ans
	Total	380	1 (3/306) %	6,3 (15/191) %	20,2 (68/337) %	X = 5 ans
Taux de récidive chez les délinquants sexuels						
Hanson et Bussière (1998)	Divers		13,4 % (3 135/ 393)	23 %	36,3 % (7 033/ 374)	19 % X = 5.0 ans
Hanson et Morton-Bourgon (2004)			13,7 % (2 800/ 440)	25,0 % (3 136/ 542)	36,9 % (4 869/ 196)	13 %

ANALYSE

Prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes

Il est évident que la délinquance sexuelle est beaucoup plus répandue chez les hommes que chez les femmes. Les résultats de la présente étude indiquent que les infractions sexuelles commises par les femmes correspondent à un ratio d'environ 1 à 20 comparativement aux hommes, selon les documents officiels et les sondages sur la victimisation. Dans notre étude, la comparaison entre les rapports officiels de délinquance sexuelle chez les femmes et les rapports sur la victimisation a révélé des similitudes remarquables quant aux pourcentages de délinquance.

Les examens de la documentation sur la question donnent à entendre que les cas de délinquance sexuelle chez les femmes ne sont pas nécessairement rares, mais qu'ils sont sous-déclarés (Denov et Cortoni, sous presse). Selon notre étude, il semblerait cependant que les victimes des délinquants sexuels et des délinquantes sexuelles signalent leur expérience à la police à des taux similaires. Si les infractions sexuelles commises par des femmes sont sous-déclarées, c'est que des victimes ne considèrent pas certains comportements de la délinquante sexuelle comme un crime (sondage sur la victimisation).

Dans un cas précis, nous avons pu obtenir le nombre d'arrestations pour infractions sexuelles et les résultats du sondage sur la victimisation pour la même année, ce qui nous a permis de faire une comparaison plus détaillée. Plus précisément, aux États-Unis, la police a arrêté en 2002 environ 88 000 personnes pour des infractions sexuelles (82 000 hommes, 6 000 femmes, voir le Tableau 1). Par contre, pour la même année, les résultats du sondage sur la victimisation effectué aux États-Unis indiquaient qu'environ 250 000 agressions sexuelles avaient été commises (département de la Justice, 2003b), dont 4,2 % par des femmes (environ 10 500 femmes et 239 500 hommes). Selon les résultats, moins de la moitié des agressions sexuelles commises aux États-Unis au cours de cette année-là ont abouti à des arrestations. Plus important encore, on a remarqué que les taux d'arrestation différaient selon le sexe du délinquant d'après les résultats du sondage sur la victimisation. En particulier, 34 % des agressions sexuelles commises par des hommes ont mené à des arrestations (82 000/239 500), comparativement à 57 % des infractions sexuelles commises par des femmes (6 000/10 500). Une conclusion claire et statistiquement fiable ne peut cependant être tirée de cette constatation, étant donné que seulement quatre cas avaient été utilisés pour établir le taux de victimisation sexuelle par des femmes. Il n'en reste pas moins que ces résultats montrent que des recherches plus poussées sont nécessaires pour comprendre la réaction personnelle et pénale à la victimisation sexuelle par des femmes.

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles

Notre étude a montré que le taux de récidive sexuelle chez les délinquantes est extrêmement faible. Un pour cent des délinquantes sexuelles incluses dans l'étude ont eu affaire au système de justice pénale à la suite d'une nouvelle infraction. Ce taux est beaucoup plus faible que le taux de récidive sexuelle global, de 13,4 %, qui est observé chez les délinquants sexuels (Hanson et Bussière, 1998).

Contrairement au taux de récidive sexuelle qui est extrêmement faible, le taux de récidive générale est beaucoup plus élevé. Dans la présente étude, 20 % des délinquantes sexuelles ont

récidivé (6 % avec violence). Il semble que les délinquantes sexuelles, comme les délinquants sexuels, s'adonnent à un éventail d'activités criminelles.

Les taux ont été examinés pour chaque administration, afin de déterminer si des renseignements supplémentaires pouvaient être obtenus sur les quelques femmes qui ont commis une nouvelle infraction sexuelle. Dans deux études seulement, des cas de récurrence ont été signalés chez les délinquantes sexuelles : le Home Office a signalé un cas sur un total de 81 cas (1,2 %), et deux cas ont été signalés chez des femmes purgeant une peine de ressort fédéral au Canada (3,3 %; Williams et Nicholaichuk, 2001). Nous n'avons obtenu aucun renseignement additionnel sur l'unique délinquante récidiviste du Royaume-Uni. Williams et Nicholaichuk (2001) ont indiqué que le seul facteur qui distingue clairement les deux récidivistes sexuelles des délinquantes qui n'ont pas récidivé, c'est qu'elles commettaient leurs agressions, seules, sans la complicité de quiconque. Autrement dit, la majorité des femmes qui avaient commis des agressions sexuelles l'avaient fait à l'aide d'un complice de sexe masculin. Les deux femmes qui ont récidivé sexuellement avaient déjà commis des agressions sexuelles de leur propre chef sur des victimes qui n'avaient aucun lien de parenté avec elles. Bien entendu, nous ne pouvons valider un indicateur de risque avec deux cas seulement. Cette constatation est importante et justifie des recherches plus poussées sur les dynamiques de la récurrence sexuelle chez les femmes.

Répercussions

Les résultats de l'examen ont des répercussions pour les spécialistes qui travaillent auprès des délinquantes sexuelles. Tout d'abord, il semble que les évaluateurs devraient tenir compte davantage du risque de récurrence non sexuelle que du risque de récurrence sexuelle chez les délinquantes sexuelles. Ensuite, la différence considérable entre les taux de récurrence chez les délinquants et délinquantes donne à penser que les outils d'évaluation du risque établis pour les délinquants sexuels ne s'appliquent probablement pas aux délinquantes sexuelles. En extrapolant les renseignements sur les délinquants sexuels pour évaluer le risque chez les délinquantes sexuelles, on peut obtenir une évaluation non validée du risque et produire des effets non voulus. Par exemple, les délinquantes sexuelles de l'État de Washington (É.-U.) sont internées dans un hôpital psychiatrique à titre de prédateurs sexuels, malgré l'insuffisance de preuves indiquant le risque qu'elles présentent (Aylward, Christopher, Newell et Gordon, 2003).

Le faible taux de récurrence sexuelle signifie que de très grands échantillons sont nécessaires pour établir des marqueurs de risque validés empiriquement en ce qui concerne la récurrence sexuelle chez les femmes. Seuls le temps et la collecte de renseignements permettront une validation empirique. D'ici là, en raison du taux plus élevé de récurrence générale chez ces délinquantes, il est suggéré d'effectuer une évaluation du risque qui tienne compte des facteurs de risque dynamiques liés à la récurrence générale. Ces facteurs comprennent les attitudes antisociales et les fréquentations, la toxicomanie comme précurseur de l'agression, les relations problématiques et la perte de maîtrise sur les émotions (Blanchette, 2001). Comme ces facteurs sont également présents chez les délinquantes en général, il semble raisonnable, pour le moment, de les prendre également en compte au cours de l'évaluation et du traitement des délinquantes sexuelles.

BIBLIOGRAPHIE

American Psychiatric Association. *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, 4e éd., Washington, DC, publié par l'auteur, 1994.

Andrews, D. A., et J. Bonta. *The psychology of criminal conduct*, 3e éd., Cincinnati, OH, Anderson, 2003.

Australian Bureau of Statistics. *Criminal courts, Australia, 2003-2004*, no 4513.0, Canberra, Australian Capital Territory, publié par l'auteur, 2005.

Australian Bureau of Statistics. *Crime and safety, Australia*, no 4509.0, Canberra, Australian Capital Territory, publié par l'auteur, 2003.

Aylward, A., M. Christopher, R.M. Newell, et A. Gordon. *What about women who commit sex offenses?* Document présenté à la 22nd Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, St. Louis (Missouri), É. U., 2002.

Badgley, R., Président. *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*, Rapport du Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services Canada, vol. 1., 1984.

Blanchette, K. *Classifying female offenders for effective intervention*. Application of the case-based principles of risk and need, document non publié, Carleton University, 2001.

Broadhurst, R. et N. Loh. *The probabilities of sex offender re-arrest*, Criminal Behaviour and Mental Health, vol. 13, (2003), p. 121-139.

Denov, M. « The myth of innocence: Sexual scripts and the recognition of child sexual abuse by female perpetrators », Journal of Sex Research, vol. 40, no 3, 2003, p. 1-12.

Denov, M. et F. Cortoni. *Adult female sex offenders*, dans C. Hilarski et J. Wodarski (dir.), Comprehensive mental health practice with sex offenders and their families, New York, Haworth Press, (sous presse).

Eldridge, H. et J. Saradjian. *Replacing the function of abusive behaviors for the offender*, Remaking relapse prevention in working with women who sexually abuse children, dans D. R. Laws, S. M. Hudson et T. Ward (dir.), Remaking relapse prevention with sex offenders, A sourcebook, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, 2000, p. 402-426.

Fergusson, D.M., M.T. Lynskey et L.J. Horwood. *Childhood sexual abuse and psychiatric disorder in young adulthood*, Prevalence of sexual abuse and factors associated with sexual abuse, Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, vol. 35, no 1, 1996, p. 1355-1364.

Finkelhor, D., G. Hotaling, I.A. Lewis et C. Smith. *Sexual abuse in a national survey of adult men and women*, Prevalence, characteristics, and risk factors, Child Abuse and Neglect, 1990, vol. 14, p. 19-28.

Freund, K., G. Heasman, I.G. Racansky et G. Glancy. *Pedophilia and heterosexuality VS. homosexuality*, Journal of Sex and Marital Therapy, vol. 10, 1984, p. 193-200.

Grayston, A.D. et R.V. De Luca. *Female perpetrators of child sexual abuse*, A review of the clinical and empirical literature, Aggression and Violent Behavior, vol. 4, 1999, p. 93-106.

Hanson, R.K. et M.T. Bussière. *Predicting relapse*, A meta-analysis of sexual offender recidivism, Journal of Consulting and Clinical Psychology, vol. 66, 1998, p. 348-362.

Hanson, R.K. et A.J.R. Harris. *A structured approach to evaluating change among sexual offenders*, Sexual Abuse, A Journal of Research and Treatment, vol. 13, 2001, p. 105-122.

Hanson, R.K., A.J.R. Harris et T.L. Thomas. Recidivism data from the Dynamic Supervision Project, 2005, mise à jour 1^{er} mars 2005, données brutes non publiées.

Hanson, R.K et K. Morton-Bourgon. *Les prédictors de la récidive sexuelle : une méta-analyse à jour*, Rapport pour spécialistes 2004-02, Ottawa (Ontario), Sécurité publique et Protection civile Canada, 2004.

Hanson, R.K. et D. Thornton. *Improving risk assessments for sexual offenders*, A comparison of three actuarial scales, *Law and Human Behavior*, vol. 24, 2000, p. 119-136.

Harris, A.J.R. et R.K. Hanson. *The Dynamic Supervision Project: Improving the community supervision of sex offenders*, *Corrections Today*, vol. 65, 2003, p. 60-62, et p. 64.

Hedderman, C. *The 'criminogenic' needs of women offenders*, dans G. McIvor (dir.), *Women Who Offend*, Londres, Jessica Kingsley Publishers, 2004, p. 227-244.

Holley, G. et D. Ensley. *Recidivism Report: Inmates released from Florida prisons July 1995 to June 2001*, Floride, Florida Department of Corrections, 2003.

Home Office. *Criminal Statistics England and Wales 2003*, Londres, Her Majesty's Stationary Office (HMSO), 2004.

Home Office. *Prison Statistics England and Wales (Yearly Reports: 1997 to 2002)*, Londres, Her Majesty's Stationary Office (HMSO), 1998-2003.

Kemshall, H. *Risk, dangerousness and female offenders*, dans G. McIvor (dir.), *Women Who Offend*, Londres, Jessica Kingsley Publishers, 2004, p. 209-226.

Kong, R., H. Johnson, S. Beattie et A. Cardillo. *Les infractions sexuelles au Canada*, *Juristat*, n° 85-002-XPF, vol. 23, no 6 au catalogue, Ottawa (Ontario), Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 2003.

Mathews, R., J. Matthews et K. Speltz. *Female sexual offenders: An exploratory study*, Orwell, VT, Safer Society Press, 1989.

Morris, A., J. Reilly, S. Berry et R. Ransom. *New Zealand National Survey of Crime Victims, 2001*, Wellington, Nouvelle-Zélande, Ministry of Justice, 2003.

Nathan, P. et T. Ward. *Female sex offenders: Clinical and demographic features*, *The Journal of Sexual Aggression*, vol. 8, 2002, p. 5-21.

New Zealand Department of Corrections. *Census of prison inmates and home detainees*, 2001, Wellington, Nouvelle-Zélande, publié par l'auteur, 2003.

Peterson, K.D., K.D. Colebank et L.L. Motta. *Female sexual offender recidivism*, document présenté à la 20th Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, San Antonio (Texas), États Unis, novembre 2001.

Saradjian, J. *Women who sexually abuse children: From research to clinical practice*, Londres, Wiley, 1996.

United States Department of Justice. *Crime in the United States 2002*, Federal Bureau of Investigation, Washington, DC, USGPO, 2003a.

United States Department of Justice. *Criminal victimization in the United States, 2002, statistical tables*, Bureau of Justice Statistics, Washington, DC, publié par l'auteur, 2003b.

Vandiver, D.M. et J.T. Walker. *Female sex offenders: An overview and analysis of 40 cases*, *Criminal Justice Review*, vol. 27, 2002, p. 284-300.

Williams, S.M. et R. Nicholaichuk. *Assessing static risk factors in adult female sex offenders under federal jurisdiction in Canada*, document présenté à la 20th Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, San Antonio (Texas), États Unis, novembre 2001.